

Think Tank européen Pour la Solidarité

www.pourlasolidarite.eu

Collection

Working
paper

**L'entrepreneuriat en Région de
Bruxelles–Capitale :
accompagnement, financement et
innovations**

Par Lisa Barutel

Décembre 2010

Le Think Tank européen *Pour la Solidarité* (asbl) – association au service de la cohésion sociale et d'un modèle économique européen solidaire – travaille à la promotion de la solidarité, des valeurs éthiques et démocratiques sous toutes leurs formes et à lier des alliances durables entre les représentants européens des cinq familles d'acteurs socio-économiques.

À travers des projets concrets, il s'agit de mettre en relation les chercheurs universitaires et les mouvements associatifs avec les pouvoirs publics, les entreprises et les acteurs sociaux afin de relever les nombreux défis émergents et contribuer à la construction d'une Europe solidaire et porteuse de cohésion sociale.

Parmi ses activités actuelles, *Pour la Solidarité* initie et assure le suivi d'une série de projets européens et belges ; développe des réseaux de compétence, suscite et assure la réalisation et la diffusion d'études socioéconomiques ; la création d'observatoires ; l'organisation de colloques, de séminaires et de rencontres thématiques ; l'élaboration de recommandations auprès des décideurs économiques, sociaux et politiques.

Pour la Solidarité organise ses activités autour de différents pôles de recherche, d'études et d'actions : la citoyenneté et la démocratie participative, le développement durable et territorial et la cohésion sociale et économique, notamment l'économie sociale.



Think tank européen **Pour la Solidarité**

Rue Coenraets, 66B – 1060 Bruxelles

Tél. : +32.2.535.06.63

Fax : +32.2.539.13.04

info@pouglasolidarite.be

www.pouglasolidarite.be

Les cahiers de la Solidarité

Collection dirigée par Denis Stokkink

- **La lutte contre la pauvreté en Europe et en France**, Les Cahiers de la Solidarité n°24, série Cohésion sociale et économie sociale, 2010
- **Responsabilité sociétale des entreprises. La spécificité des sociétés mutuelles dans un contexte européen**, Les Cahiers de la Solidarité n°23, série responsabilité sociétale des entreprises et diversité, 2010
- **Concilier la vie au travail et hors travail**, Cahier de la Solidarité hors-série, 2010.
- **Faut-il payer pour le non-marchand ? Analyse, enjeux et perspectives**, Les Cahiers de la Solidarité n°22, série Cohésion sociale et économie sociale, 2009.
- **Mobilité durable. Enjeux et pratiques en Europe**, Les Cahiers de la Solidarité n°21, série développement durable et territorial, 2009
- Tiphaine Delhommeau, **Alimentation : circuits courts, circuits de proximité**, Les Cahiers de la Solidarité n°20, série développement durable et territorial, 2009.
- Charlotte Creiser, **L'économie sociale, actrice de la lutte contre la précarité énergétique**, Les Cahiers de la Solidarité n°19, série développement durable et territorial, 2009.
- **Europe et risques climatiques**, participation de la Fondation MAIF à la recherche dans ce domaine, Les Cahiers de la Solidarité n°18, série Développement durable et territorial, 2009.
- Thomas Bouvier, **Construire des villes européennes durables**, tomes I et II, Les Cahiers de la Solidarité n°16 et 17, série développement durable et territorial, 2009.
- **Europe, énergie et économie sociale**, Les Cahiers de la Solidarité n°15, série développement durable et territorial, 2008.
- **Décrochage scolaire, comprendre pour agir**, Les Cahiers de la Solidarité n°14, série Cohésion sociale et économie sociale, 2007.
- Séverine Karko, **Femmes et Villes : que fait l'Europe ? Bilan et perspectives**, Les Cahiers de la Solidarité n°12/13, série Développement durable et territorial et politique de la ville, 2007.
- Sophie Heine, **Modèle social européen, de l'équilibre aux déséquilibres**, Les Cahiers de la Solidarité n°11, série Cohésion sociale et économie sociale, 2007.
- **La diversité dans tous ses états**, Les Cahiers de la Solidarité n°10, série Cohésion sociale et économie sociale, 2007.
- Francesca Petrella et Julien Harquel, **Libéralisation des services et du secteur associatif**, Les Cahiers de la Solidarité n°9, série Cohésion sociale et économie sociale, 2007.
- Annick Decourt et Fanny Gleize, **Démocratie participative en Europe. Guide de bonnes pratiques**, Les Cahiers de la Solidarité n°8, série Citoyenneté et démocratie participative, 2006.
- Éric Vidot, **La reprise d'entreprises en coopératives : une solution aux problèmes de mutations industrielles ?** Les Cahiers de la Solidarité n°7, série Cohésion sociale et économie sociale, 2006.
- Anne Plasman, **Indicateurs de richesse sociale en Région bruxelloise**, Les Cahiers de la Solidarité n°6, série Cohésion sociale et économie sociale, 2006.
- Sarah Van Doosselaere, **Démocratie participative, dialogues civil et social dans le cadre du modèle social européen. Une description générale des concepts**, Les Cahiers de la Solidarité n°5, série Citoyenneté et démocratie participative, 2004.
- Anne Plasman, **Calcul des indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique**, Les Cahiers de la Solidarité n°4, série Cohésion sociale et économie sociale, 2004.
- **Entreprenariat collectif et création d'entreprises dans un cadre d'économie sociale**, Série Cohésion sociale et économie sociale, n° 3, 2004.
- **Relevé, analyse, évaluation et recommandations en matière d'expériences innovantes de partenariats entre entreprises privées, syndicats et/ou ONG dans la lutte contre les discriminations et en matière d'intégration des populations immigrées**, Les Cahiers de la Solidarité n°2, série Cohésion sociale et économie sociale, 2004.
- Anne Plasman, Dimitri Verdonck, **La Politique de cohabitation-intégration à Bruxelles**, Les Cahiers de la Solidarité n°1, série Citoyenneté et démocratie participative, 2004.

Dans le cadre de la **Première Quinzaine bruxelloise de l'Égalité des Chances et de la Diversité** qui s'est déroulée du 10 au 25 novembre 2010, PLS a organisé une série de rencontres sur le thème « Osons entreprendre jeune et ... autrement ! » afin de promouvoir l'entrepreneuriat en Région de Bruxelles-Capitale. L'objectif était de provoquer la rencontre entre les personnes en insertion socioprofessionnelle et/ou inscrites en promotion sociale et les acteurs impliqués dans l'accompagnement et le financement de l'entrepreneuriat, avec un focus particulier sur les formes différentes d'entrepreneuriat (coopératives d'activités, couveuses...).

Avec un **taux de chômage de près de 20%**, la Région bruxelloise qui abrite en effet plus de 100.000 chercheurs d'emploi est une des régions d'Europe occidentale les plus touchées par ce fléau. Dans ce contexte économique difficile, certains décident de créer leur propre emploi dans une société qui n'est pas capable de le leur fournir, et l'on s'aperçoit que la Région bruxelloise reste une zone dynamique où **les créateurs d'entreprise sont nombreux** à se lancer dans l'aventure (tous les ans, ce sont entre 9.000 et 10.000 entreprises qui se créent à Bruxelles)¹.

L'entrepreneuriat fait partie de ces réactions en chaîne de la société civile qui, comme à chaque période difficile de l'histoire, se mobilise pour trouver des solutions aux problèmes qu'elle rencontre et auxquels l'État apporte des solutions partielles. D'après certains, **l'entrepreneuriat ferait même partie de ces solutions alternatives pour sortir de la crise.**

Mais qui sont ces entrepreneurs ? De quoi ont-ils besoin pour créer leur entreprise ? Comment et par qui sont-ils accompagnés ? Comment favorise-t-on l'éclosion de ces nouveaux talents ? Et finalement, l'entrepreneuriat représente-t-il une réelle solution à la crise ou n'est-ce qu'un faux espoir libéral que l'on nous fait miroiter ? Voilà autant de questions qui ont été posées aux différents participants des rencontres organisées par **Pour la Solidarité** qui ont rassemblé les représentants principaux (anciens et nouveaux) de l'entrepreneuriat bruxellois.

¹Région de Bruxelles Capitale – Indicateurs statistiques 2009 « Production et entreprises ».

1. Qui sont les entrepreneurs d'aujourd'hui ?

Choisir de créer son entreprise n'est pas une décision anodine : cela suppose de prendre des risques, de quitter son emploi le cas échéant, de se lancer dans une aventure difficile dans laquelle on se retrouve souvent face à des portes closes, et d'investir personnellement beaucoup de temps, d'énergie, de passion et d'argent dans un projet nouveau.

On sait d'ailleurs aujourd'hui qu'une grande partie des projets entrepreneuriaux échouent et, à l'inverse des pays anglo-saxons, nos cultures européennes font état d'une certaine peur de l'échec, qui freine dans une certaine mesure les ambitions entrepreneuriales.

Alors qui sont ces fameux entrepreneurs ? Ne sont-ils que des gens un peu fous en quête de risque ? Ou des personnes sur-diplômées ayant justement appris à contrôler et à jouer avec ce risque ? Pas uniquement. Les créateurs d'entreprise dont nous parlons ici sont des personnes habituellement éloignées de l'emploi, désireuses de retrouver une activité en créant une micro-entreprise. L'entrepreneuriat apparaît en effet comme une solution alternative à la recherche d'un emploi dans une conjoncture difficile. Les différentes missions locales de Schaerbeek, Saint-Josse ou encore Ixelles s'accordent pour dire qu'on assiste aujourd'hui à une **augmentation certaine du nombre de personnes sans emploi désireuses de créer leur entreprise**, même si Pascale Scheers, Directrice de la Mission locale de Saint-Josse précise que « *le courant existait déjà avant mais on ne l'écoutait pas* ».

Des femmes, des personnes issues de l'immigration, des jeunes... qui ont une caractéristique commune : la motivation et l'envie de travailler et d'être autonomes. En effet, comme l'explique Marc Rents, Directeur de la Mission locale de Schaerbeek, on devient entrepreneur « *pour remplir deux objectifs : répondre à ses besoins financiers d'une part et rompre avec les relations classiques de travail d'autre part* ». Les entrepreneurs sont donc des personnes qui ne se satisfont pas du cadre économique et social que le marché du travail leur propose, qui cherchent parfois à changer de vie, et qui utilisent l'entrepreneuriat pour faire les choses « autrement ».

« **Les femmes représentent 1/3 des créateurs d'entreprises** » d'après l'expérience de Serge Vilain, Président de la SRIB. En 2006 en effet, 30% des créateurs d'entreprises étaient des créatrices, contre 23% en 2001 et 24% en 2004². L'entrepreneuriat représente en effet un enjeu tout à fait spécifique pour le public féminin comme a pu le détailler Catherine Negroni pendant les XXX^{ème} journées de l'Association d'Économie sociale (AES)³. Synonyme

2 ICHEC-PME, *Starters 2008, Carte d'identité des créateurs d'entreprise en Région de Bruxelles-Capitale*, Étude réalisée pour le compte de l'Agence bruxelloise pour l'Entreprise, août 2009.

3 Catherine Negroni, « Parcours de créatrices : de l'insertion professionnelle à la construction de soi », XXX^{ème} journées de l'AES « Transformations et innovations économiques et sociales en Europe : quelles sorites de crise ? Regards interdisciplinaires », 8,9 et 10 septembre 2010, Charleroi.

d'autonomie et d'indépendance, l'entrepreneuriat représente pour certaines femmes une formidable opportunité d'émancipation, bien au-delà du simple aspect financier. Gisèle Mandaila, députée bruxelloise, souligne d'ailleurs que la création profite aux femmes, à qui les banques accordent souvent davantage de crédits qu'aux hommes. La députée a eu l'occasion d'étudier la situation des femmes entrepreneuses à Bruxelles, notamment au sein de la communauté noire de la ville. Elle explique que les premiers migrants sont venus en Belgique afin de compléter leur parcours académique par des spécialisations avec pour perspective de retourner au pays. Cependant, lorsque ces migrants sur-qualifiés ont souhaité trouver un emploi à Bruxelles, ils ont finalement été souvent sous-employés. Ce sont donc leurs femmes qui, ne suivant pas d'études, ont pris les choses en main pour nourrir la famille : ménages, formations suivies pour devenir aides-soignantes, infirmières à domicile, etc. Un véritable tissu économique s'est créé autour de quartier Matonge, à Ixelles. Pour financer leurs activités, elles ont utilisé le système de tontine⁴. Et Serge Vilain de rajouter que les femmes peuvent être à l'origine d'une impulsion positive dans des milieux où culturellement, les hommes ne peuvent pas rester inactifs si leurs femmes ne le sont pas ; l'entrepreneuriat féminin aurait comme conséquence indirecte la diminution de l'oisiveté masculine.

Les **personnes issues de l'immigration** connaissent elles aussi d'importants problèmes d'intégration professionnelle et ce, même si elles sont diplômées. Laureta Panxhaj du CIRE, explique qu'un certain nombre de demandeurs d'emploi d'origine étrangère ne parviennent pas à faire reconnaître les diplômes qu'ils ont obtenus dans leur pays d'origine notamment en raison du coût que cela représente : jusqu'à 350 ou 400 €. La valorisation des qualifications (équivalence des diplômes) a donc un coût difficilement supportable pour une personne au chômage. Ainsi, 7% des créateurs d'entreprises sont des personnes étrangères hors UE en 2006, contre 5% en 2001⁵.

À Bruxelles, les personnes victimes d'exclusion durable sont nombreuses et sont donc naturellement attirées par l'entrepreneuriat synonyme d'indépendance (on note que 35% des entrepreneurs bruxellois ont arrêté leurs études à la fin du secondaire⁶). Mais entre l'identification d'une idée et sa mise en œuvre concrète, la route est souvent bien plus longue qu'on ne l'aurait imaginé au premier abord, et un accompagnement peut s'avérer indispensable.

4 Un groupe d'amis ou de proches décide de se réunir régulièrement pour mettre leur épargne en commun. Chacun cotise une somme fixe, déterminée à l'avance. À chaque rencontre une seule personne empoche l'intégralité des sommes épargnées, et ainsi de suite, jusqu'à ce que tous les adhérents aient profité de cette épargne collective. SICHEC-PME, *op. cit.*

6 *Ibidem.*

2. L'entrepreneuriat, une discipline complexe qui nécessite de l'encadrement

On ne s'improvise pas chef d'entreprise, et lorsque l'on est animé par une idée, il est parfois difficile de prendre le recul nécessaire à sa bonne concrétisation. Nombre d'entrepreneurs abandonnent finalement leur projet lorsqu'ils se rendent compte de la complexité de la création concrète d'une entreprise. Comme le précise Beata Niedzielska, représentante de l'asbl ILES, les créateurs d'entreprise ont souvent besoin d'un accompagnement dans la rédaction de leur Business Plan ou dans les différentes procédures administratives à suivre. Ils sont par ailleurs en demande de notion de droit et de stratégie, afin d'avoir toutes les cartes en main pour créer leur activité.

Un accompagnement est donc généralement apprécié d'une part parce qu'il est rassurant, d'autre part parce qu'il permet d'aller plus vite en évitant certaines erreurs, et enfin parce qu'il peut être synonyme d'apports financiers. Les Missions locales et Actiris voient frapper à leur porte de plus en plus de personnes désireuses de créer leur entreprise. Comme l'explique Marc Rents, celles-ci ne sont pas toujours dotées des outils suffisants pour accompagner correctement les créateurs d'entreprises, et les structures d'accompagnement se sont donc multipliées à Bruxelles et dans sa région : ILES, l'ABE, le Crédal, Brusoc, Microstart ou encore des structures comme le Hub sont autant d'organismes qui viennent en aide aux entrepreneurs⁷. La demande est considérable et les structures, quoique nombreuses, peuvent se sentir dépassées par le nombre de sollicitations. C'est pourquoi les logiques partenariales sont fortes en la matière si bien que Mme Scheers qualifie Bruxelles de « *réel melting pot* », où les structures d'aide à l'emploi sont particulièrement reliées les unes aux autres afin de proposer les solutions les plus adéquates possibles.

Le premier soutien que ces structures apportent aux porteurs de projet est un **regard extérieur et compétent** vis-à-vis de l'idée soutenue. Thierry Delvaux, agent de développement de la Mission locale d'Ixelles affirme dans ce sens que « *l'accompagnement en phase de lancement est primordial* ». La construction d'un Business Plan est un exercice difficile dans lequel les structures d'accompagnement peuvent jouer un rôle primordial : définir un marché et des besoins, proposer une offre qui y soit adaptée, mettre en place un plan stratégique, élaborer un plan de financement, etc. ne sont pas des étapes aisées de la création d'entreprise. Comme le dit Serge Vilain, « *notre rôle est parfois de montrer aux jeunes qui viennent nous voir qu'ils se trompent* » : réaliser une étude de marché (même basique) peut amener à conclure que l'activité n'aura que peu de chance d'être rentable. Il s'agit alors de réorienter l'entrepreneur en travaillant avec lui à moduler son projet, sans pour autant casser son ambition de départ.

⁷ Voir section « Ils accompagnent des entrepreneurs en région bruxelloise ... », p. 12.

Le deuxième accompagnement dont les entrepreneurs semblent avoir réellement besoin est d'ordre **administratif**. Les interlocuteurs d'un créateur d'entreprise peuvent être très nombreux et les démarches administratives complexes pour quelqu'un qui n'y est pas habitué. Monter un dossier de demande de prêt, acquérir des locaux, enregistrer administrativement la nouvelle entreprise créée, démarcher les premiers clients, gérer les relations avec les organismes publics, etc. sont autant de domaines dans lesquels les structures d'accompagnement peuvent guider les entrepreneurs. Voilà pourquoi l'ensemble des acteurs du secteur s'accordent pour dire qu'il est primordial que le soutien ne s'arrête pas à la création mais perdure dans les mois qui la suivent afin de pérenniser l'activité du porteur de projet.

Enfin, les structures d'accompagnement sont pour certaines une source de **soutien financier** pour les entrepreneurs. Comme le rappelle Patrick Sapy, l'absence de fonds propres au démarrage de l'activité est un réel handicap pour les créateurs d'entreprise. Soulignons que ce manque de moyens financiers est d'autant plus grand que l'accès au crédit est particulièrement difficile, voire impossible, pour les populations dont nous parlons ici. C'est pourquoi certaines structures comme Village Finance proposent des bourses à des entrepreneurs afin de leur permettre d'asseoir leur activité correctement⁸. Des institutions financières comme le Crédal, Brusoc ou nouvellement Microstart proposent quant à elles des solutions alternatives de financement, adaptées aux personnes habituellement exclues du circuit bancaire. Le microcrédit est une de ces solutions. Initiée en Inde par Muhammad Yunus, la micro-finance fait ses premiers pas dans les pays du Nord, en conservant les mêmes principes fondateurs. Il s'agit de prêter de petits montants à des personnes qui n'ont pas accès au crédit classique et de leur proposer des échéances de remboursement relativement longues afin que le manque de moyens ne soit pas un frein à leur démarche entrepreneuriale. Les problématiques ne sont évidemment pas les mêmes à Bruxelles qu'à Calcutta, mais le microcrédit permet de « *lever les freins au développement du travail indépendant et de montrer qu'il peut être simple de créer une entreprise* », argumente Pascal Sapy. Par ailleurs, ce dernier explique dans quelle mesure le microcrédit peut influencer des personnes ayant déjà une activité non déclarée à acquérir une immatriculation et donc exercer légalement. Enfin, les microcrédits peuvent aussi être octroyés à des entreprises existantes afin de leur permettre d'obtenir la trésorerie nécessaire à leur développement. Le microcrédit s'avère donc être une solution de proximité, sans lourdeur administrative conséquente au vu des montants débloqués et qui peut avoir un impact réellement positif pour les entrepreneurs.

Le travail des structures d'accompagnement semble aujourd'hui indispensable pour soutenir les ambitions entrepreneuriales des populations en difficulté et les méthodes utilisées se

⁸ Voir section « Ils accompagnent des entrepreneurs en région bruxelloise ... », p. 12.

multiplient : ateliers en groupes, entretiens individuels, mentoring, utilisation des réseaux de partenaires, rencontres avec d'autres entrepreneurs, coaching, etc.

Il est tout de même important de noter qu'aujourd'hui, 40% des entrepreneurs n'ont pas été accompagnés dans leur création, et ce chiffre monte à 80% si l'on ne considère que les solutions d'accompagnement professionnel (hors famille, amis, etc.) : **1 créateur sur 2 n'est pas informé de l'existence de ces structures** et ceux qui les connaissent ont bénéficié du bouche-à-oreille dans la plupart des cas⁹. Ainsi, la demande d'accompagnement est criante et les structures existantes sont de plus en plus professionnelles, mais il semble clair qu'un effort de communication institutionnelle reste à fournir afin d'augmenter l'impact de leur travail.

L'expérience entrepreneuriale est donc difficile, mais pas insurmontable et les structures d'accompagnement se multiplient afin de donner les mêmes chances à tous. Mais l'entrepreneuriat est-il vraiment capable de répondre aux espoirs que l'on met en lui ?

3. L'entrepreneuriat, une solution miracle ?

On l'a vu, l'entrepreneuriat semble être une des solutions alternatives pour les personnes qui ne trouvent pas d'emploi en Région bruxelloise, et de nombreuses structures se sont développées pour soutenir cette idée et accompagner les porteurs de projet dans l'aventure. Cependant, de là à faire de l'entrepreneuriat un remède au chômage qui touche Bruxelles et sa région, le pas est grand.

Serge Vilain est catégorique : « *Pour moi c'est une grave erreur d'analyse de croire qu'on va résorber le chômage à Bruxelles par l'esprit d'entreprise [...] Depuis 2001, BRUSOC a permis la création de 800 entreprises et de 2.000 emplois directs, simplement en investissant 6 millions d'euros. On ne parle que de quelques milliers de personnes alors qu'il y a plus de 100.000 chômeurs à Bruxelles. On ne va pas tout résoudre avec du microcrédit.* » Il s'agit donc de remettre les choses à leur place : le chômage semble être un mal trop profond pour être guéri par le seul entrepreneuriat, tout simplement parce que l'envie d'entreprendre n'est pas donnée à tout le monde et qu'elle concerne une trop petite part de la population pour être érigée en véritable remède. **Les causes du chômage bruxellois ne peuvent en effet être résumées à un « trop faible esprit entrepreneurial »** : il est difficile de répondre à un problème macro-économique par une simple solution micro-économique.

Les phénomènes qui expliquent le chômage sont nombreux et souvent imbriqués de manière très complexe. Si l'on se concentre sur la Région bruxelloise, il ressort des discours

⁹ Voir section « Ils accompagnent des entrepreneurs en région bruxelloise ... », p. 12.

des acteurs de terrain notamment deux raisons spécifiques à cette situation : d'importantes inégalités face à l'accès à l'éducation d'une part, et la persistance de discriminations diverses d'autre part.

Pascal Sapy, Serge Vilain et Pascale Scheers s'accordent pour dire que la première raison au chômage bruxellois réside dans les **inégalités dans l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle**. « *Aujourd'hui, plus des 2/3 des chômeurs n'ont pas atteint le niveau secondaire !* », affirme Serge Vilain. Une partie des Bruxellois n'a pas les mêmes chances que la majorité des habitants et il semble même paradoxal de compter sur le fait que cette frange de la population se donne les moyens d'initiatives entrepreneuriales. La création d'entreprise ne devrait-elle pas être l'expression d'une envie profonde plutôt qu'être le « dernier recours » ? La création ne peut être source d'épanouissement qu'à condition de ne pas être subie. Ce manque cruel de formation est criant pour les représentants des structures comme Actiris ou les Missions locales qui tentent tant bien que mal de rediriger les publics en difficulté vers des organismes compétents.

La deuxième source de chômage évoquée par les acteurs de terrain réside dans les **discriminations** importantes qui existent encore vis-à-vis de certaines populations. Pascale Scheers note d'une part que les formations dont auraient besoin certaines personnes ne leur sont malheureusement pas accessibles. Gisèle Mandaila quant à elle dénonce la difficulté d'accès aux financements bancaires pour la communauté noire de la ville. Les femmes noires sont en particulier victimes de discrimination et il leur est parfois difficile de se faire une place en tant qu'entrepreneuses. Une intervenante, travaillant avec des femmes entrepreneuses, témoigne du manque d'information accessible et dénonce un « *double langage* » qui consiste à dire d'une part que l'on soutient les personnes en difficulté dans leur parcours entrepreneurial et à ne se donner aucun moyen pour réaliser cet objectif d'autre part. « *Donnez nous les clefs pour ouvrir toutes les portes* », demande-t-elle aujourd'hui. Enfin Serge Vilain évoque l'exclusion induite par le bilinguisme souvent obligatoire dans la capitale belge : même si dans certains métiers il est bien évidemment obligatoire, il déplore le fait que pour des emplois à très faible qualification, la maîtrise du néerlandais soit toujours un critère de sélection des candidats.

Conclusion

Ainsi donc, la situation bruxelloise est telle que l'entrepreneuriat n'est pas une solution suffisante pour résoudre le problème du chômage. Il ne s'agit pas d'en faire une raison de dédouanement politique concernant des problèmes profondément ancrés dans la société bruxelloise comme l'exclusion, l'éducation ou les discriminations : l'entrepreneuriat ne peut clairement pas résoudre ces problèmes de manière structurelle. Ainsi, il faut savoir raison garder et ne pas surestimer le potentiel de ce mouvement entrepreneurial, qui se structure de plus en plus et s'ouvre à une plus grande portion de la population. Les structures citées ci-avant mènent un réel travail d'accompagnement pour soutenir toutes les personnes qui seraient désireuses de créer leur entreprise, même si elles n'ont que peu de qualifications.

Aujourd'hui, Pascal Sapy note toutefois que « *70 à 80% des micro-entrepreneurs démarrent tout seuls, et sans fonds propre ni accompagnement* ». Il s'agit de réduire ce pourcentage afin de ne brider aucune ambition. Il semblerait que plus de 20% de chômeurs souhaitent créer leur entreprise, ce qui reste une preuve indéniable de leur envie d'entrer à nouveau sur le marché du travail. Les structures d'accompagnement sont toujours peu connues et la plupart des gens qui en bénéficient avouent les avoir connues par hasard. Comme aime le rappeler Serge Vilain, le rôle d'accompagnement et de soutien envers les candidats entrepreneurs est essentiel dans la réussite de leur projet. Ce travail permet d'obtenir de meilleurs résultats, ce qui a pour conséquence au final de favoriser le développement du tissu socio-économique des quartiers Bruxellois. Même si l'on a vu que les partenariats s'instaurent facilement entre ces organismes qui œuvrent tous dans le même sens, il n'existe pas de structure centralisée et fédératrice qui leur donnerait une réelle visibilité. Comme le souligne Nadia Loubani, Conseillère Guidance RAE chez Actiris, il serait fort dommage de limiter la motivation et l'ambition des potentiels créateurs d'entreprise à cause d'un manque d'information.

Aujourd'hui, la palette de services à disposition des personnes désireuses de créer leur entreprise n'est pas encore exhaustive. Il apparaît évident qu'à chaque type d'entreprise (PME, entreprises vertes, entreprises sociales, entreprises innovantes, etc.) et à chaque profil d'entrepreneur correspondent un service et un suivi différents, et la marge d'évolution reste grande.

Ils accompagnent des entrepreneurs en région bruxelloise ...

La SRIB & Brusoc

La Société régionale d'Investissement de Bruxelles (SRIB) intervient pour soutenir financièrement la création, la réorganisation ou l'expansion d'entreprises privées situées en Région de Bruxelles-Capitale. En apportant des fonds propres ou des quasi-fonds propres aux PME bruxelloises, la SRIB permet leur création et leur développement. Modulées selon les spécificités de chaque projet, les interventions prennent soit la forme d'investissements en capital (participations minoritaires), soit celle de prêts. Par ailleurs, au-delà de l'investissement proprement dit, la société s'efforce de suivre les promoteurs dans chacune des phases de la vie de leur entreprise et de les assister dans leur prise de décision. À ce jour, la SRIB et ses filiales soutiennent plus de 350 entreprises bruxelloises, assurant plusieurs milliers d'emplois.

BRUSOC, filiale de la SRIB, finance et accompagne les indépendants, les petites entreprises et les projets d'économie sociale, en octroyant des prêts à des taux préférentiels. BRUSOC accompagne les personnes désireuses de se lancer ou de développer leur activité grâce à des microcrédits de 1.250€ à 25.000€ et les sociétés déjà existantes en phase développement grâce à un fonds d'amorçage de 5.000 à 95.000 €. Cette structure propose des crédits de trésorerie d'un montant maximum de 7.500 € pour pallier les difficultés de liquidité temporaires et des prêts spécifiques aux projets d'économie sociale allant de 5.000 à 75.000€.

BRUSOC a identifié des quartiers prioritaires (Anderlecht, Bruxelles-Ville, Forest, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse et Schaerbeek) afin de concentrer son action sur les zones où les besoins sont les plus grands.

Plus d'info :

BRUSOC s.a.

Rue de Stassart, 32- B-1050 Bruxelles

Tél. : +32 2 548.22.11

brusoc@srib.be

www.srib.be

Microstart

Microstart est la nouvelle institution de micro-finance prochainement créée à Bruxelles par l'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative économique), BNP Paribas-Fortis et le Fonds européen d'Investissement (FEI). Depuis 1989, l'Adie est une structure incontournable du microcrédit en France et ses résultats sont plus que positifs : 80.000 microcrédits accordés, 65.000 entreprises créées et 78.000 emplois générés. L'Adie s'est donné pour mission de financer les micro-entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire (et plus particulièrement les chômeurs et les allocataires des minima sociaux), d'accompagner ces entrepreneurs et de contribuer de manière générale à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit et de la création d'entreprise.

À Bruxelles, le projet est d'ouvrir des agences de proximité et de proposer du microcrédit à des personnes désireuses de créer leur entreprise. Grâce à la mise en place d'un réseau de partenaires étendus, Microstart sera en mesure d'aller à la rencontre des entrepreneurs, sans forcément attendre que ceux-ci viennent à eux. Une des forces de l'organisme est qu'entre la rencontre avec l'entrepreneur et le versement du prêt, il ne se passe que 48h, compte tenu des faibles montants prêtés. Microstart propose des prêts à versements progressifs : ceci permet dans un premier temps de constituer les fonds propres de la nouvelle entreprise et par la suite de suivre le développement de son activité en soutenant sa trésorerie.

Au-delà des financements, Microstart proposera un accompagnement personnalisé aux entrepreneurs qui s'adresseront à elle.

Pascal Sapy, Directeur général de Microstart : « *Nous souhaitons donner un coup de pouce à la création.* »

Plus d'infos :

Microstart SCRL à finalité sociale

Patrick Sapy

Place de Bethléem, 9

B-1060 Saint-Gilles

psapy.microstart@gmail.com

Les missions locales

Les missions locales sont souvent un des premiers interlocuteurs contactés par le public en insertion désireux d'entamer une démarche entrepreneuriale. Les missions locales proposent gratuitement aux chercheurs d'emploi un accompagnement (individuel ou en groupe), pour définir un projet professionnel, trouver une formation, rédiger un CV, préparer un entretien, etc.

Dans le cas où le projet entrepreneurial est trop spécifique pour être traité directement par la Mission locale, les partenaires de ces organismes sont nombreux et les créateurs peuvent facilement être redirigés selon leur profil.

Plus d'info :

Mission locale d'Ixelles

Place du Champ de Mars 4 (4ème étage) – 1050 Bruxelles

Tél. : (+32.2)515.77.40

Fax: (+32.2)515.77.69

secretariat@missionlocalexl.be

Directeur : Pascal Delaunois

Mission locale de Saint-Josse

Rue de Jérusalem 46 – 1030 Bruxelles

Tél. : (+32.2)247.77.20

Fax: (+32.2)245.42.52

<http://www.milocs.be>

Coordinateur : Marc Rents

Mission locale de Schaerbeek

Rue de l'Union 31 – 1210 Bruxelles

Tél. : (+32.2)210.89.31

Fax : (+32.2)220.26.78

Coordinatrice : Pascale Scheers

L'Union des classes moyennes

L'UCM travaille notamment avec le Fonds de Participation, qui a un produit de micro-finance pour les chômeurs qui souhaitent créer une entreprise. Les conseillers du département Office de Création accompagnent ces personnes dans la rédaction du Business Plan et dans la création de leur structure. Le suivi dure jusqu'à 2 ans après la création afin de s'assurer du bon démarrage de l'activité. Les jeunes bénéficient d'une période d'accompagnement de 6 mois de plus avant la création.

Plus d'info :

Union des Classes Moyennes Bruxelles
Avenue Lacomblé, 29 – 1030 Bruxelles
Tél. : 02/743.33.90
www.ucm.be

L'Agence bruxelloise pour l'Entreprise (ABE)

L'ABE accompagne les créateurs d'entreprise bruxellois dans la précision du projet, la rédaction du Business Plan, la définition d'axes stratégiques, l'accès à des financements, et pour toutes les questions administratives. Un numéro de téléphone est mis à disposition des bruxellois porteurs d'un projet de création d'entreprise : le 1819.

Virginie Losson : « *Nous cherchons à développer l'esprit d'entreprendre et ce, dès le plus jeune âge en intervenant dans les écoles bruxelloises.* »

Plus d'info :

Agence Bruxelloise pour l'Entreprise (ABE)
Tour & Taxis – Av. du Port 86C, b211– 1000 Bruxelles
Tél. : 1819
www.abe-bao.be

Village Finance

Soutenu par le FEDER, Village Finance est un fonds de développement local qui cherche à faciliter l'esprit d'entreprise depuis 2009 dans des ZIP (zone d'intervention prioritaire). Il s'agit d'encourager le développement de projets portés par les habitants et d'aider les personnes désireuses de lancer leur propre activité.

Village Finance propose des bourses de 6.200€ en complément de crédits obtenus auprès d'organismes de crédit alternatif et un accompagnement depuis la rédaction du Business Plan jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle. La structure sélectionne 6 projets pour la « bourse entrepreneuriat durable » (pour les projets ayant une plus-value sociale ou environnementale) et 18 pour la « bourse coup de pouce » (pour les entrepreneurs ayant des difficultés à accéder à des financements bancaires classiques).

Plus d'info :

Centre d'entreprise Village Finance
Rue Théodore Verhaeghen 150 – 1060 Bruxelles
Tél. + 32 2 537 44 44
info@villagefinance.be
www.villagefinance.be

The Hub

The Hub est un incubateur d'innovations sociales. Il s'agit d'un espace de co-working qui réunit une large communauté d'entrepreneurs. Existant dans 25 pays différents, The Hub réunit aujourd'hui 4.000 entrepreneurs dans le monde (dont 150 en Belgique), en leur donnant accès à un espace de travail ouvert où les rencontres entre entrepreneurs sont facilitées.

Eric Theunis, Co-fondateur de The Hub : « *Pour quelqu'un qui a un projet d'entrepreneuriat, The Hub permet de développer une idée, rencontrer des gens, se construire un réseau, échanger des expériences, etc. Les barrières les plus importantes dans la création sont des barrières personnelles : on a peur de ne pas réussir ou de ne pas être à la hauteur. Le travail collectif permet de limiter cette inhibition.* »

Plus d'info :

The Hub Brussels
Rue du Prince Royal 37 – 1050 Ixelles
+32 2 502 59 30
www.the-hub.be

La lustrerie et ILES

Centre d'entreprises situé à Schaerbeek, la Lustrerie est avant tout un outil de développement économique qui propose aux entrepreneurs de développer leur activité dans un espace de travail stimulant : des surfaces modulables et adaptées à leurs besoins à des prix intéressants. Outre l'espace, c'est aussi l'accueil, le secrétariat ou la gestion des appels téléphoniques qui sont pris en charge.

En collaboration avec l'asbl ILES, des conseils et de l'accompagnement à la création et à la post-crédation d'activités sont fournis à tous projets d'entrepreneuriat, en ce compris l'accompagnement d'artistes et l'élaboration de projets socioculturels.

Plus d'info :

La Lustrerie scrl

Rue des Palais, 153

B-1030 Bruxelles

Tél. : (+32.2)244.44.00

info@lalustrerie.be

www.lalustrerie.be

Directrice : Christelle Cornez

ILES (Initiatives locales pour l'Emploi à Schaerbeek)

Rue des Palais, 153

B-1030 Bruxelles

Tél. : (+32.2)244.92.23

www.iles.be

Coordinatrice du Pôle « Aider à entreprendre » : Beata Niedzielska

IDEJI

Soutien de toutes initiatives citoyennes du secteur associatif et non-marchand, IDEJI se distingue par la diffusion de toute l'information relative à la loi sur les asbl (création, dissolution, gestion au quotidien, comptabilité, emploi...).

Au travers de son programme Citizen Go, IDEJI accompagne les chercheurs d'emploi ou les personnes en réorientation professionnelle dans la création et le démarrage de leurs activités.

20 semaines alternant formations thématiques, échanges et discussions en groupe, coaching et missions.

Plus d'info :

IDEJI asbl

Rue au Bois, 11

B-1150 Bruxelles

Tél. : (+32.2)772.70.20

ideji@ideji.be

www.idj.be

Directrice : Nathalie Kother

DEBUUT

Coopérative d'activités, Debuut accompagne des demandeurs d'emploi motivés, porteurs d'un projet qui pourrait aboutir à une activité indépendante. Dans un cadre protégé, les candidats entrepreneurs ont l'opportunité de tester leur projet sur le marché et de recevoir un coaching individuel combiné à une dynamique solidaire par des communautés de pratique (24 mois).

Plus d'info :

Debuut

Rue des Alexiens, 16

B-1000 Bruxelles

Tél. : (+32.2)511.99.10

www.debut-brussels.com

Directeur : Filip Monbali